



BUDGET 2021 : CONFIANCE ET AMBITION

durable

solidaire

vivante

économique

MAI 2021 // N°200

L'ECHO *Agésinate*

L'ACTU DE VOTRE VILLE

- p.04 | BUDGET 2021
Confiance et ambition
- p.13 | FLEURISSEMENT
Aménagement du centre-ville
- p.28 | ÉLECTIONS
Départementales et régionales



2021

BUDGET

DOSSIER

p.05

Budget 2021 : confiance et ambition



Sommaire

Édito p. 3

Retour en images p. 4

Dossier p. 5

INFOS MAIRIE

8 Avenue de Verdun
85190 AIZENAY
Tél. 02 51 94 60 46

E-mail : contact@mairie-aizenay.fr
Site : www.aizenay.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

• ACCUEIL :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00
et de 14h00 à 17h30.
Permanence le samedi de 9h00 à
12h00.

Retrouvez l'actualité de la ville sur :

f Ville.Aizenay @Aizenay_ville

L'ECHO AGÉSINATE

MAI 2021 // N°200

Magazine municipal d'informations édité par
la Mairie d'Aizenay

Directeur de la publication

Franck ROY

Rédaction - Conception - Mise en page
Service communication - Mairie d'Aizenay

Crédit photos

Ville d'Aizenay, Freepik, Adobe stock

Impression

Imprimerie du Bocage - Aizenay



Ville durable

p. 12



Opération 8 000 arbres

Ville économique

p. 18



Prêt d'honneur, 7 lauréats

Ville solidaire

p. 21



COVID19 - Vaccination

Ville vivante

p. 26



Journées
du patrimoine de pays
et des moulins

Informations p. 28

Paroles d'élus p. 30

Permanences p. 31



Édito

Cela fait 1 an que nous vivons avec une crise sanitaire sans précédent.

Cela fait un an que nous avons dû apprendre à vivre autrement dans nos relations personnelles, professionnelles, associatives,...

Et je sais combien cela a pu être, et est encore compliqué à vivre.

Régulièrement, lorsque je vous croise dans la rue, ou lors de réunions, nombreux sont ceux qui me font part de leurs difficultés.

Mais je ne peux que saluer la formidable énergie avec laquelle chacun fait face à cette épreuve.

Avoir confiance

Nous souhaitons tous pouvoir sortir sereinement de cette pandémie, et retrouver des activités plus « normales », que tous nos commerces rouvrent, que la vie associative reprenne, que les animations nous permettent de nous rencontrer et partager à nouveau des moments de vie.

Au niveau de la ville, nous continuons l'accompagnement de chacun, que ce soit pour la question de la vaccination avec le Centre Communal d'Action Sociale, que ce soit pour le soutien, notamment financier, à la vie associative, mais également avec la préparation d'événements pour l'été et la rentrée.

Le budget 2021 a été voté. Il prévoit de forts investissements, conformément au projet que nous portons pour Aizenay.

Dans quelques mois, nous bénéficierons d'un nouveau complexe sportif pour l'ensemble des Agésinates. Des clubs y prendront résidence pour leurs activités. Cet équipement sera également mis à disposition des futurs lycéens pendant les heures de cours, conformément à nos engagements. Les travaux vont bon train, et nous sommes tous impatients de voir s'ouvrir ce nouvel équipement structurant pour notre territoire.

De nombreux travaux vont être entrepris cette année, et je vous laisse les découvrir au fil des pages de ce numéro.

Se développer avec des partenaires

En janvier, je vous disais que « j'ai toujours considéré que le développement d'une ville, de notre ville, ne peut se faire seul. C'est avec une multitude de partenaires que nous devons construire les services de demain. »

Récemment, Aizenay a été retenue dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain ». Nous venons de signer avec l'État, la Région des Pays-de-la-Loire, le Département de la Vendée la convention qui va nous permettre d'obtenir un accompagnement pour les 6 prochaines années.

De même, l'Etablissement Public Foncier de Vendée vient de s'engager à nous accompagner sur la réhabilitation de friches industrielles et d'habitat dans le centre-ville à hauteur de 1,5 million d'euros.

C'est une reconnaissance du rôle de centralité d'Aizenay et c'est avec ces différents partenaires que nous continuerons à porter les projets pour Aizenay.

Franck ROY

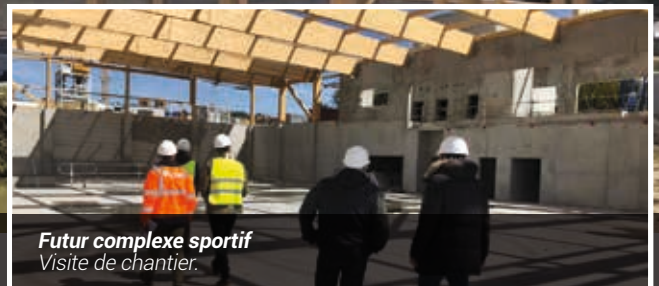
Maire d'Aizenay

1^{er} vice président de la Communauté de communes Vie et Boulogne

Retour en images



Futur complexe sportif
Le bâtiment est sorti de terre et la charpente prend place.



Futur complexe sportif
Visite de chantier.



Quatre licenciés d'Aizenay Vélos Sports ont participé au championnat de France de cyclo-cross Cadets et Masters 2021.



Pose de la première pierre de la piscine intercommunale.



Pose de la première pierre de l'office de tourisme intercommunal



Signature officielle de la convention "Petites villes de demain"

Remise de clés
Livraison d'un nouveau véhicule pour la police municipale.



Opération Aiz'net
Distribution de composteurs.



Indispensable dans la politique d'une ville, le budget permet d'anticiper les recettes et les dépenses de l'année à venir. Il se divise en deux parties : le budget de fonctionnement, qui regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires à l'activité des services de la collectivité (comme les charges du personnel ou encore les achats de fournitures), et le budget d'investissement, qui a pour vocation de modifier ou d'enrichir le patrimoine communal.

L'année 2020, première année du mandat électoral 2020-2026, a été marquée et impactée par la crise sanitaire. L'assemblée a dû prendre en compte les conséquences de cette crise sur la baisse des recettes tarifaires partiellement compensées mais également sur l'augmentation des charges liée à la mise en œuvre des protocoles sanitaires et le décalage dans le temps de certaines opérations d'investissement.

Les orientations budgétaires 2021 d'Aizenay, présentées lors du Conseil municipal du 23 février 2021, ont permis de dresser le cadre institutionnel dans lequel s'inscrit le budget primitif de la ville. Ce dernier a été adopté par le Conseil municipal, lors de la séance du 30 mars 2021. Il s'établit à 23 470 812 € constitué d'une section de fonctionnement de 10 367 229 € et d'une section d'investissement de 13 103 583 €.



Dossier

ENDETTEMENT

Une stratégie payante

L'endettement de la Ville se maintient à un niveau particulièrement bas, ce qui lui permet de contracter des emprunts nouveaux pour financer ses projets.

En 2020, la capacité de désendettement d'Aizenay, c'est-à-dire le nombre d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si la totalité de son épargne était consacrée à son remboursement est de 2,1 années. Aucun emprunt n'a été souscrit en 2020.

Ainsi, la dette par habitant est en baisse depuis 5 ans et représente 580 € / habitant en 2020.

La stratégie de désendettement engagé depuis plusieurs années permet aujourd'hui de financer les grands projets.

BUDGET 2021 : confiance et ambition

Le Conseil municipal a voté le budget primitif 2021, le premier de l'équipe municipale élue en juin 2020. L'occasion pour elle d'affirmer les priorités de son projet.

Le budget primitif de la Ville s'élève à 23,47 M€.

En mouvements réels :

- 13,103 M€ en investissement ;
- 10,367 M€ en fonctionnement.

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 10 367 229 €. Il sert à la gestion quotidienne des services de la collectivité.

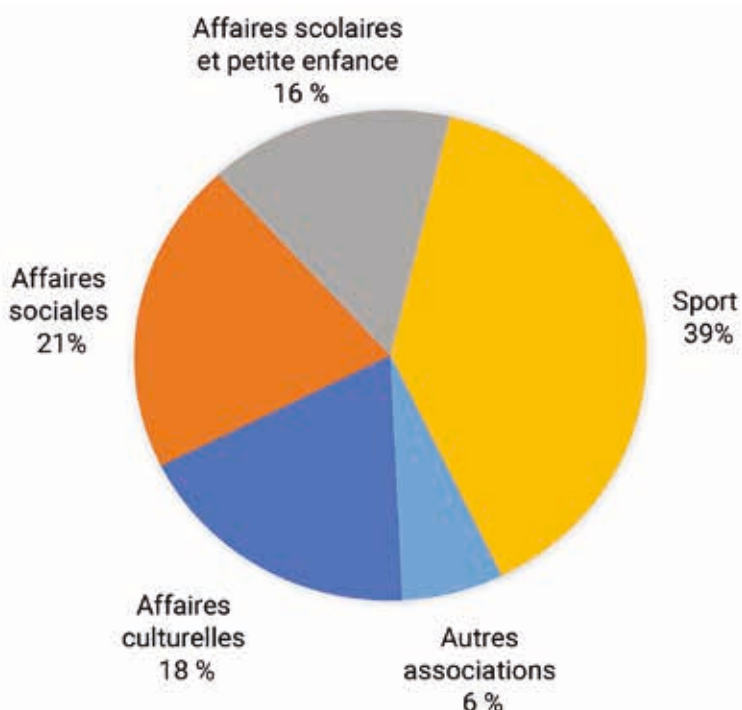
Les recettes réelles attendues sont estimées à 8 759 000 € (hors recettes exceptionnelles).

Elles proviennent en grande majorité des impôts et taxes perçus par la Ville (6 045 820 €) et des dotations de l'État (1 906 610 €). 7,67 % de ces recettes proviennent des produits des services, c'est-à-dire de la participation financière des habitants aux services (locations, restauration scolaire...)

Les dépenses réelles sont, quant à elles, estimées à 7 469 000 €. 56 % concernent les charges de personnels



et 27 % les charges à caractère général comme les factures d'électricité, l'achat de fournitures, les assurances... 1 024 900 € sont alloués aux autres charges de gestion courante (syndicats mixtes...) et aux associations par le biais de subventions



SUBVENTIONS

Zoom sur les associations

La crise sanitaire qui touche le pays depuis mars 2020, n'a épargné personne. Les associations agésinates ont, elles aussi, été touchées de plein fouet et n'ont pu mener à bien les projets et actions qui les font vivre tout au long de l'année.

Ainsi, une attention particulière a été portée aux associations agésinates par les élus de la ville d'Aizenay dans chacune des commissions pour l'attribution des subventions. Chaque dossier présenté a été étudié avec attention.

La volonté des élus est de soutenir ces associations en maintenant globalement le niveau des subventions malgré le contexte sanitaire.

FISCALITÉ

Des prises de position aujourd'hui pour assurer les projets demain

Après plusieurs années sans hausse de la fiscalité, le conseil municipal de la ville d'Aizenay a voté une hausse de 5 % de fiscalité communale.

Lors de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire, en séance du 23 février 2021, un plan pluriannuel d'investissement a été présenté, qui permet une offre d'équipements aux citoyens, le maintien d'un service à la population, une attractivité du territoire, une diversité du service public.

Cette période à venir, de haut niveau d'investissement a été préparée, avec un désendettement de la collectivité engagé depuis 2017. Désendettement optimal puisque sans recours à l'emprunt. Les différents indicateurs liés à la dette, sont tous à la clôture de l'exercice 2020, très favorables.

Pour répondre aux besoins de la population et poursuivre le développement de la commune, des moyens financiers sont nécessaires. Différents leviers économiques vont être activés :

- celui des économies, tant au niveau de notre fonctionnement que de nos investissements,
- certains projets pourront être décalés, pour être mieux absorbés financièrement,
- des partenaires seront à trouver, pour nous accompagner dans les réalisations.

Les évolutions successives de la réglementation ont amené les collectivités à une dépendance

financière de l'État :

Pour rappel, l'année 2021 est l'année de fin de perception de la taxe d'habitation pour les communes.

Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation a été définitivement supprimée en 2020, après avoir été allégée de 30 % en 2018 puis de 65 % en 2019.

Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022.

Les principales recettes émanent des dotations de l'État et de compensations fiscales, suite à la perte de la Taxe d'Habitation qui ne sera plus payée par les foyers pour leur résidence principale à partir de 2023. Toutefois, cette perte sera compensée par l'État mais prive cependant Aizenay de « la dynamique des bases » et seules les taxes foncières resteront une recette propre aux communes.

Après des années sans augmentation des taux communaux de fiscalité, et dans le même temps, une action de désendettement, une hausse de la fiscalité sur la taxe du foncier bâti et non bâti de 5% a été votée.

À Aizenay, pour le contribuable de la Taxe Foncière Bâti, avec une valeur locative moyenne, une hausse du taux communal de 5%, engendrera un coût moyen de 25,80 euros soit 2,15 € par mois.

| | Taux actuels | Taux pour l'année 2021 |
|------------------------------|--------------|------------------------|
| Taxe sur le foncier bâti | 31,49% | 33,06% |
| Taxe sur le foncier non bâti | 42,59% | 44,72% |



BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Pas de coup de pouce

En passant la barre des 10 000 habitants, la ville d'Aizenay perdra plus de 800 000 € de dotation de l'État. Une situation qui peut freiner sa dynamique.

L'attractivité d'Aizenay est toujours aussi forte et la ville connaît une progression croissante de sa démographie avec une évolution de plus de 2% chaque année. Le seuil des 10 000 habitants est sur le point d'être dépassé ce qui n'est pas sans conséquence sur les budgets communaux.

« Aujourd'hui, la commune perçoit 993 000 € de Dotation de Solidarité Rurale (DSR). Quand nous passerons le seuil des 10 000 habitants, nous perdrons cette dotation, qui devrait être remplacée par la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU). Mais cette dernière n'est estimée qu'à 160 000 €. Elle ne compensera jamais la perte de notre dotation actuelle », a expliqué Franck Roy, Maire d'Aizenay lors du Débat d'Orientation Budgétaire.

Retenue dans le dispositif de l'État « Petites Villes de Demain », Aizenay souhaite conserver la dynamique de territoire en termes d'attractivité.



DÉPENSES

Dépenses d'équipements : 9,59 M€

La ville d'Aizenay poursuit ses investissements d'avenir.

Le budget 2021 s'appuie sur un haut niveau d'investissements, de l'ordre de 9,59 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 4,38 millions d'euros d'investissements réalisés par la Communauté de communes Vie et Boulogne (dans le cadre des compétences transférées).

1 4,8 M€ pour les équipements publics autour du lycée dont 3,3 millions pour les équipements sportifs (salle omnisport et gymnase) et 1,5 million pour les espaces publics (voirie, parking...)

2 2 M€ sont consacrés aux aménagements urbains et au cadre de vie : les travaux de voirie, la rue des Parcs (730 000 €), les aménagements de l'espace public OPAH-RU (600 000 €), la rue Maréchal Leclerc (110 000 €).

3 745 000 € consacrés à la construction du Centre Médico Psychologique (400 000 €) et travaux divers de bâtiments. (330 000 €)

4 680 000 € pour l'éducation, l'enfance et la jeunesse avec le démarrage des travaux de réhabilitation énergétique, fonctionnelle et accessibilité du Groupe Scolaire Louis Buton (600 000 €).

135 000 € pour des projets culturels et sportifs (hors projet du futur complexe sportif).

Ces investissements permettent à la ville de proposer des équipements modernes mieux adaptés aux besoins du public, de renforcer la qualité de ses services et de son cadre de vie, et de développer sa capacité d'attraction.

Les investissements structurels sont également la clé pour réaliser des économies à l'avenir.



Construction d'un complexe sportif (3,3 millions d'€) et des aménagements extérieurs (1,5 million d'€)



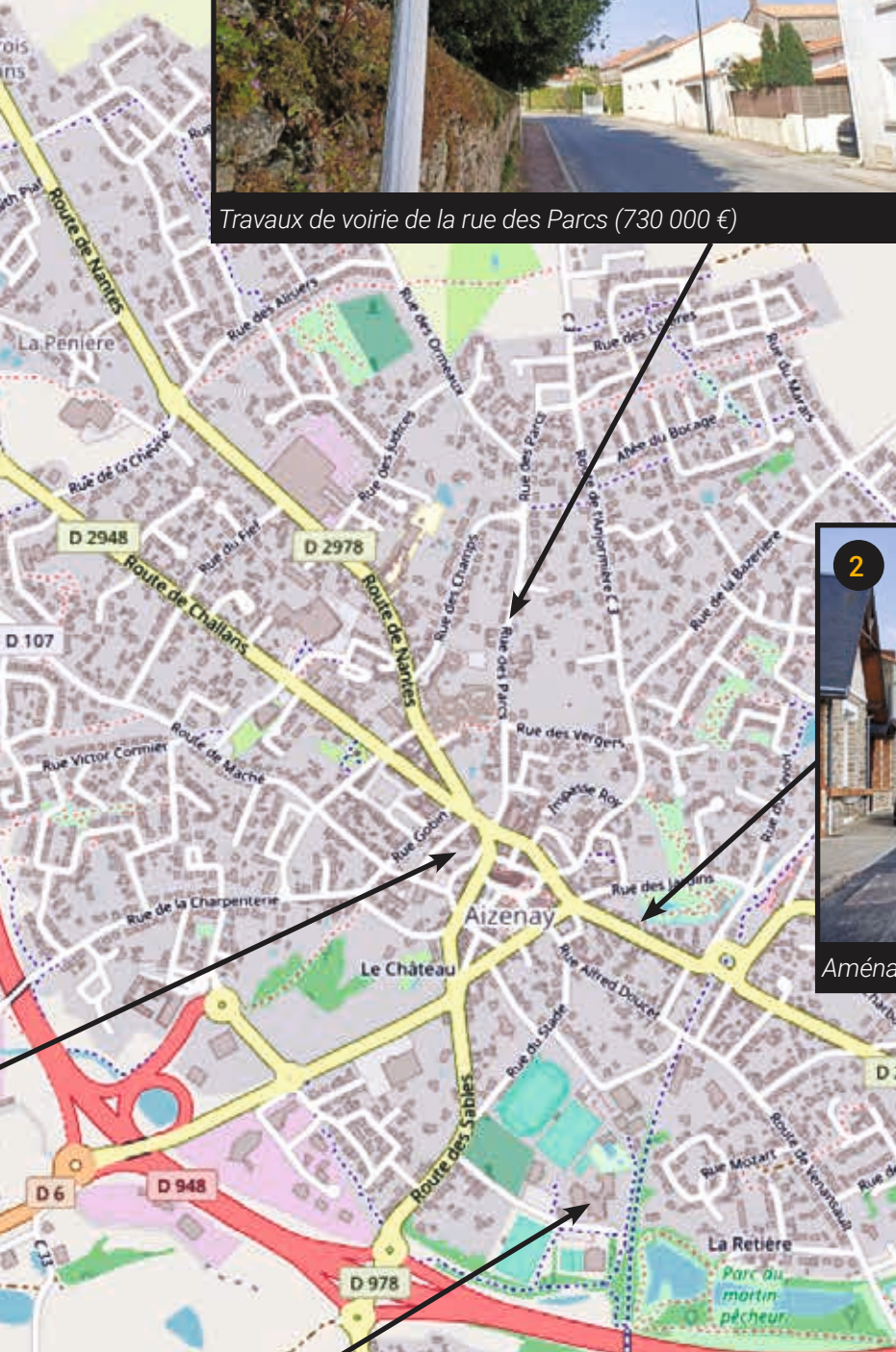
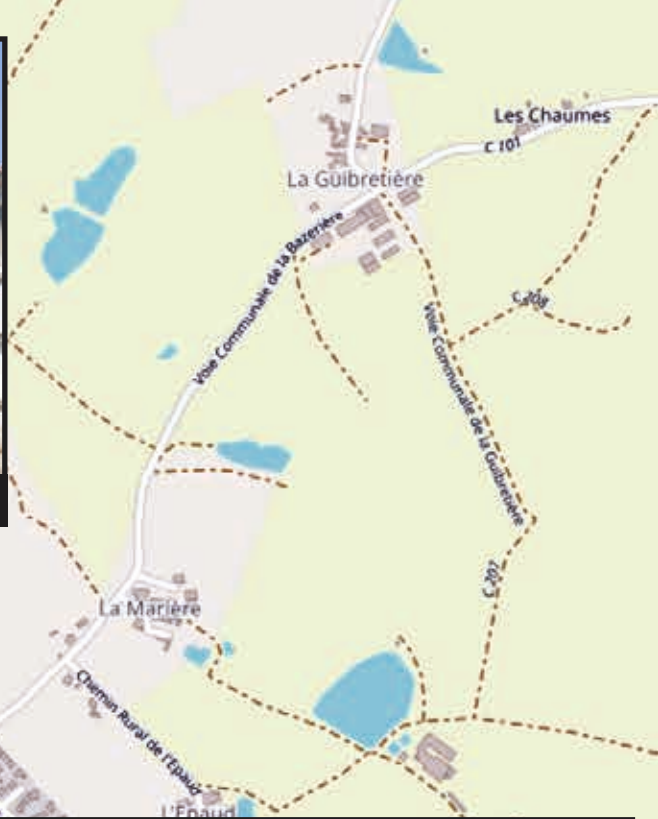
Construction d'un Centre Médico Psychologique



Aménagements de l'espace public OPAH-RU (600 000 €)



Travaux de voirie de la rue des Parcs (730 000 €)



Aménagement de la rue Maréchal Leclerc (110 000 €)



Réhabilitation énergétique, fonctionnelle et accessibilité du groupe scolaire Louis Buton et extension du restaurant municipal.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) Vie et Boulogne fera l'objet d'une consultation du public en mai 2021

Le PCAET, est le document cadre de la politique air-énergie-climat du territoire. Il comporte un volet stratégique qui fixe un cap au territoire à l'horizon 2030 et 2050 sur ces thématiques. Il se décline aussi en un plan d'action opérationnel sur 6 années (2021-2027).

Il vise plusieurs objectifs :

- atténuer le changement climatique, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en augmentant le stockage de carbone ;
 - commencer à s'adapter à ce changement, en partie inévitable, en identifiant les vulnérabilités du territoire et en les améliorant (ressource en eau, agriculture, biodiversité...);
 - diminuer la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables, et ainsi améliorer l'autonomie énergétique du territoire ;
 - améliorer la qualité de l'air, avec des effets bénéfiques sur la santé et le milieu naturel ;
 - améliorer le bien-être, la santé et les finances des ménages grâce à la rénovation thermique de l'habitat, à l'aménagement des espaces publics (lutte contre les îlots de chaleur, végétalisation), au travail sur la mobilité... ;
 - améliorer la compétitivité des entreprises en les accompagnant dans la transition environnementale (anticipation de l'augmentation des coûts de l'énergie, adaptation aux attentes sociétales) ;
 - travailler à l'exemplarité des collectivités, et générer des économies de charge pour leur fonctionnement.
- Le projet a été alimenté par de nombreux

temps de concertations avec les acteurs du territoire tout au long de son élaboration. Il a été validé par le conseil communautaire le 18 janvier 2021 à l'unanimité.

Soumis à l'avis de l'autorité environnementale du Préfet de Région et de la Présidente de Région, **le Plan Climat de Vie et Boulogne fera l'objet d'une consultation du public d'un mois, lancée dans le courant du mois de mai 2021.**

Chacun d'entre vous pourra alors formuler des remarques et des propositions.

Une fois les avis divers intégrés, le PCAET pourra alors être adopté et entrer officiellement dans sa phase de réalisation, pour 6 ans.

Certaines actions démarrent ou sont initiées dès 2021, comme :

- un temps fort pour le lancement du PCAET,
- la sensibilisation auprès des jeunes,
- l'étude pour la planification du développement éolien,
- la finalisation du schéma directeur des modes actifs (marche, vélo) et le lancement d'études sur la mobilité partagée (covoiturage, transport solidaire),

- le développement du guichet unique de l'Habitat,
- le développement de l'animation sur la prévention des déchets
- l'accompagnement des entreprises et du monde agricole dans la transition écologique
- le travail sur l'exemplarité des collectivités (rénovation du patrimoine public bâti, gestion différenciée ...)

L'ensemble des documents du PCAET est disponible sur le site de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

Le lien pour participer à la consultation sera mis à disposition sur ce site Internet. Il sera également possible de formuler vos remarques sur un registre disponible au siège de la communauté de communes.

Communauté de Communes Vie et Boulogne
24, rue des Landes
85170 Le Poiré-sur-Vie
www.vie-et-boulogne.fr



URBANISME

Un projet de construction ? d'aménagement ? Et si vous vous faisiez accompagner ?

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? Parce que vous n'avez peut-être pas pensé à tout, rencontrez un des architectes du CAUE !

Les architectes-conseils du CAUE sont à votre disposition, sur leurs lieux de permanence, à proximité de chez vous.

Ils ont vocation à alimenter votre réflexion sur votre projet, en vous aiguillant, en vous proposant des pistes de recherches, ou en vous aidant à redéfinir vos attentes avec plus de précision. Ils ne font pas de plans, pour ne pas concurrencer les architectes libéraux, et leurs conseils sont gratuits. Ils sont aussi le meilleur moyen pour vous procurer des publications, dont certaines répondront sûrement à des questions que vous vous posez.

Les intérêts d'un rendez-vous :

- pour réfléchir sur la composition d'ensemble de votre propriété en vue de l'obtention du permis de construire,
- pour réfléchir sur la bonne distribution de votre future habitation,
- pour tenir compte de l'intégration dans le quartier de votre projet ("volet paysager" du permis de construire),
- pour vous aider dans la conception du projet et les différentes démarches à envisager.

Préparez votre entretien

Les rendez-vous avec un architecte-conseil du CAUE sont gratuits. Durée habituelle d'un entretien : 1 heure.

Que faut-il préparer ?

- Quelques photographies (imprimées), permettant de bien voir :

- où se situe votre terrain ou la maison que vous voulez aménager,
- quels sont les éléments qui l'entourent (maisons, végétation)
- comment cet ensemble s'inscrit dans le voisinage alentour.

• Un plan de votre terrain (si possible dressé par un géomètre) ou un extrait du cadastre, indiquant si possible :

- l'orientation, les dimensions et les limites du terrain,
- les courbes de niveau, pour bien apprécier le relief,
- les voies d'accès,
- les constructions voisines,
- les arbres, murs, ou clôtures existants,
- les canalisations d'eau et d'assainissement,
- les poteaux ou bornes EDF, Télécom, etc.

• Des plans (mêmes simplifiés) et façades de votre maison ou de la construction existante, en précisant les dimensions, les matériaux présents.

• Des croquis de votre projet.

• Tout autre document administratif en votre possession remis par votre mairie (règlement de PLU par exemple).

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée
45, boulevard des États-Unis
CS 40 685
85017 la Roche-sur-yon cedex
Tél. : 02 51 37 44 95



URBANISME

Le PLUiH devient exécutoire

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'Habitat (PLUi-H) de Vie et Boulogne définit les règles d'usage du sol sur les parcelles publiques ou privées, sur les 15 communes du territoire, depuis le 23 mars 2021.

Vous avez un projet de construction ? d'aménagement ? Consultez les documents du PLUi-H en suivant ce lien : <https://www.vie-et-boulogne.fr/vivre-ici/urbanisme-habitat/pluih/>

Où vous renseigner ? Où déposer une autorisation d'urbanisme ?

La mairie vous renseignera sur la faisabilité de votre projet et les formalités administratives nécessaires avant sa réalisation.

Les autorisations d'urbanisme doivent y être déposées.



ENVIRONNEMENT

Opération 8000 arbres : des plantations printanières

En 2001, à l'initiative de Maurice Paillat, membre du Conseil des Sages, la municipalité met en place l'opération 6000 arbres destinée à sensibiliser les enfants au respect de la nature et plus particulièrement des arbres.

Au cours de cette même année, Maurice Paillat s'était ému de voir de jeunes enfants détériorer un arbre place de la Résistance, d'où l'initiative de cette opération soumise à Bernard Perrin, maire en exercice à l'époque.

Vendredi 19 mars dernier, les bus scolaires ont déposé 152 élèves de CE2 des écoles Louis Buton, la Pénrière et Saint-Joseph ainsi que de l'IME Aréams, pour participer à l'opération, renommée 8 000 arbres depuis quelques années, sur le site de l'exploitation maraîchère « Aux plaisirs d'antan » à la Gombretière. Le terrain avait été préparé par le service des espaces verts de la ville et son responsable a présenté les différentes essences d'arbres à planter : chêne sessile, merisier, érable champêtre, alisier, châtaignier...



Claudie Baranger, adjointe à l'environnement, s'est employée à familiariser les enfants avec la faune et la flore autour des arbres et leur faire prendre conscience de l'utilité de ces plantations. Enfin, Maurice Giraud, président du

Conseil des Sages, a rappelé la genèse de cette opération (dont l'objectif des 8000 arbres devrait être bientôt atteint) et a insisté sur l'importance de préserver notre fragile nature.

Munis d'une pelle, les écoliers, jardiniers

d'un jour, ont procédé aux plantations, chaque arbuste portant le nom de l'enfant.

Rendez-vous est pris en juin prochain pour procéder à l'arrosage des plants.



ENVIRONNEMENT

Fleurissement du centre-ville

Le bien-être et le cadre de vie des habitants d'une ville passent notamment par le fleurissement des espaces publics.

La durée de vie d'un massif pour maintenir une qualité de fleurissement est de 7 à 8 ans. Les espaces fleuris en centre-ville, au rond-point de la Gare, place de la Mutualité, place de l'Église et devant la Mairie, ont été créés il y a plus de 10 ans. Ainsi, une réflexion globale a été menée par le service des espaces verts de la ville pour reflorir ces espaces.



Avant - Exemple de massif Place de la Mutualité

Des propositions de couleurs ont été faites. Le bleu et le jaune ont été retenus pour embellir le centre-ville. Les massifs ont été nettoyés et le terrain a été préparé en mars pour accueillir de nouvelles plantes en avril-mai.



Actuellement - Exemple de massif Place de la Mutualité - Terrain préparé pour les futures plantations

La structure des massifs se fera par des plantes vivaces de petite taille en premier plan pour obtenir un dégradé de hauteur à l'arrière. Des arbustes de petit développement seront associés sur le même principe de hauteur.

Ainsi, les massifs seront composés :

- de plantes vivaces couvre-sol
- d'arbustes de petit développement,
- de plantes structurantes
- d'arbrisseaux (Acer shirasawanum, Caryopteris Worcester Gold, Liatris spicata, Sauge, Véronique...)



Après - Suggestion de présentation des futurs massifs

Ils seront complétés de bulbes pour un fleurissement sur les 4 saisons (Tulipe, Narcisse, Crocus, Dahlia...)

Un paillage de qualité sera déposé sur toute la surface pour limiter les arrosages et limiter le développement des indésirables.

ENVIRONNEMENT

La taille des arbres fruitiers profite à la faune et la flore

L'arrivée des beaux jours sonne l'heure de la taille des arbustes et des arbres fruitiers.

Les agents des espaces verts ont donc procédé à la taille des pommiers, poiriers et autres arbres fruitiers situés à l'entrée de la Vallée du Moiron.

Ce lieu difficile d'accès avec des véhicules motorisés ne permet pas d'évacuer les branches et autres déchets verts sans endommager les lieux.

Ainsi, la technique de la fascine a été utilisée sur place en procédant à un assemblage des branches pour offrir la possibilité aux insectes et petits animaux de se créer un habitat. Avec le temps cet assemblage se décomposera et ce processus sera à nouveau répété lors des prochaines tailles. Des petits tas de bois ont été faits à proximité pour favoriser une biodiversité.



Préparation des massifs de la Place du Champ de Foire.



ENVIRONNEMENT

Sacs jaunes : appel au civisme

Il est constaté régulièrement des dépôts de sacs jaunes en dehors des jours autorisés. Petit rappel des règles de propreté.

Les sacs jaunes déposés sur le domaine public peuvent être emportés par vent fort d'une part et d'autre part génèrent une pollution visuelle.

Il est donc nécessaire de bien respecter quelques consignes :

- Bien fermer les sacs,
- Sortir les sacs jaunes uniquement la veille au soir du ramassage,
- Veiller à les présenter de manière visible.

Nous comptons sur votre participation et le respect des consignes.

Renseignements :

Communauté de Communes Vie et Boulogne au 02 51 31 67 33.



RECYCLAGE

Opération recyclage

Soucieuse de l'environnement, la ville d'Aizenay procède dès que cela est possible au recyclage de ses déchets.

Du bois pour faire du paillage

Depuis plusieurs années, la ville entrepose dans une zone de stockage du bois issu d'élagage d'arbres et de bois mort en vue de le recycler. En janvier dernier, plus de 120 mètres cubes ont été broyés pour obtenir du paillage. Il servira à la finition de massifs notamment en centre-ville.



Comme toute administration, la mairie d'Aizenay ne fait pas figure d'exception avec des archives papier qui doivent régulièrement être évacuées pour destruction. Le 29 mars dernier, l'association humanitaire d'intérêt général "papiers de l'Espoir" est venue collecter plus de 400 kg d'archives papier. Le papier, détruit et recyclé, permet de soutenir par un geste écologique des projets humanitaires en priorité éducatifs menés par l'association à travers le monde.

Recyclage des pneus

Plus de 70 pneus en tous genres (pneus de vélos, voitures, tracteurs), abandonnés par des individus peu scrupuleux, ont malheureusement été ramassés, sur l'ensemble du territoire d'Aizenay, par les services techniques de la ville au fil des ans. Mercredi 7 avril dernier, ils ont été récupérés par la Communauté de Communes Vie et Boulogne pour être recyclés par la suite. Force est de constater que le volume des pneus a rempli la benne.

Du papier pour soutenir l'éducation



Défi mobilité

en Pays de la Loire

Inscrivez-vous sur

www.defimobite-paysdelaloire.fr

PASSEZ EN MODE
éco mobilité



DU 31 MAI AU 06 JUIN

2021

L'Écho Agésinate // Mai 2021

ENVIRONNEMENT

Gestion de l'eau et des inondations : donnez votre avis

Depuis le 1^{er} mars et jusqu'au 1^{er} septembre 2021, une consultation publique est organisée sur les prochains plans d'actions du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations.

L'eau est partout dans notre quotidien : santé, loisirs, économie... Elle est essentielle à la vie, mais peut aussi être à l'origine de problèmes, par exemple lors d'inondations.

Pour que l'eau puisse satisfaire l'ensemble de nos usages et les besoins propres des milieux aquatiques (rivières, plans d'eau, lacs, littoraux...) et pour réduire notre vulnérabilité aux inondations, il nous faut gérer cette ressource de façon durable et équilibrée.

Ces enjeux sont vitaux car nous devons adapter nos territoires au dérèglement climatique et enrayer la disparition de la biodiversité. Pour y répondre, le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) tracent sur notre bassin les politiques publiques pour l'eau et les risques d'inondation. Ces documents sont en cours d'élaboration, ils seront adoptés début 2022 et mis en œuvre pour les années 2022 à 2027.

Le Sdage, élaboré par le comité de bassin[1], détermine les objectifs à atteindre en termes de qualité de l'eau et des milieux aquatiques, de quantité d'eau et d'organisation collective. Le PGRI est élaboré par l'État et donne les objectifs de prévention des risques d'inondation, de protection des personnes et des biens et de gestion de la crise.

Donnez votre avis

Ces projets répondent aux problématiques propres au bassin Loire-Bretagne, qui s'étend des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère. Après consultation, ils seront adoptés et mis en œuvre de 2022 à 2027. Ils s'imposeront à toutes les décisions publiques concernant les domaines de l'eau et de l'aménagement.



Pour consulter les projets de Sdage et de PGRI et donner votre avis (questionnaire en ligne), rendez-vous sur : sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

[1] Le comité de bassin est un lieu de concertation entre élus, usagers de l'eau et l'État pour la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques

ENVIRONNEMENT

Les frelons asiatiques sont de retour : soyez vigilants !

Avec l'arrivée des beaux jours, le frelon asiatique revient et commence sa nidification. Afin d'éradiquer les frelons asiatiques de manière efficace, il est important de détruire les pré-nids installés vers avril-mai.

À cette période le nid est gros comme une balle de tennis et peut se trouver n'importe où : dans les arbres à plusieurs mètres de hauteur mais également dans les haies, auvents, hangars, encadrements de portes...

Depuis le 1^{er} juin 2015, la Communauté de Communes Vie et Boulogne assure gratuitement la destruction des nids de frelons asiatiques de ses administrés.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est légèrement plus petit que le frelon européen, il mesure de 2 à 3 cm. A dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Ses pattes sont jaunes aux extrémités.

Que faire si vous trouvez un nid de frelons asiatiques ?

- Contactez directement le service environnement de la Communauté de Communes Vie et Boulogne au 02 51 31 67 33. Afin qu'une entreprise puisse intervenir efficacement à votre domicile, vous devrez indiquer la localisation précise du nid (hauteur y compris) et le type d'insecte que vous avez vu. (Une photo peut parfois suffire pour renseigner efficacement).
- Ne pas intervenir soi-même : En intervenant vous-même, vous prenez le risque d'être piqué et de faire un choc anaphylactique.
- Ne pas utiliser de produits en libre-service : le problème ne vient pas des aérosols,

mais du manque d'équipement pour les utiliser en toute sécurité.

- Ne pas contacter les pompiers : le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ne traite pas les nids d'hyménoptères.
- Ne vous approchez pas du nid !



COMMERCE VELOMANE



Agé de 36 ans, Baptiste You ouvre son enseigne Vélomane, rue Maréchal Leclerc après une expérience dans la location de vélo.

Vélomane est une boutique spécialisée dans le vélo :

- Pour acheter un vélo d'occasion fiable et révisé
- Pour vendre son vélo (adulte/ enfant, VTT/route/ville/VTC...)

Mais aussi

- Un atelier pour faire entretenir et réparer son vélo
- Des pièces détachées et accessoires pour équiper son vélo
- Des conseils pour choisir le vélo adapté à sa taille, à son usage.

Baptiste aura le plaisir de vous accueillir et de vous conseiller sur le choix du vélo qui vous conviendra et autres réparations.

Ouvert :

Lundi, mercredi et vendredi :
9h30-12h30 et 14h00-18h30
Mardi : 14h00-18h30
Jeudi et Samedi : 9h30-12h30

Contact : Vélomane
14 rue du Maréchal Leclerc
06 47 06 49 57
contact.velomane@gmail.com



Ville économique

ÉCONOMIE

SEPT et B - Solutions d'étanchéité pour toitures et bassins

Quatre anciens collègues issus du secteur de la gestion de l'eau et de l'environnement et un spécialiste en géosynthétique se sont associés et ont créé la société SEPT ET B ou 7etB pour Solutions d'Étanchéité Pour Toitures et Bassins.



De gauche à droite : Julien Barbeau, Nicolas Gillaizeau, Sandrine Sorin et Fabien Blanchot

Laurent Weber, Fabien Blanchot, Sandrine Sorin, Nicolas Gillaizeau et Boris Pelsy ont décidé de prendre leur destin en main en créant leur entreprise dont l'activité consiste en la fourniture, avec ou sans pose, de membranes d'étanchéité en caoutchouc synthétique (EPDM).

Dans le contexte très porteur de la gestion de la ressource en eau, 7etB s'adresse aussi bien au marché agricole (eau d'irrigation), marché du loisir (bassins d'ornement), qu'au secteur du bâtiment (couvertures), privés et publics.

L'équipe est parfaitement complémentaire et soudée : Nicolas Gillaizeau est spécialiste du marché agricole, Sandrine Sorin a la charge de la gestion administrative et la communication ; Fabien Blanchot et Laurent Weber s'occupent de la partie commerciale négoce et Boris Pelsy apporte son expertise technique en géosynthétique. Julien Barbeau a rapidement rejoint l'équipe en tant que conducteur de travaux et responsable de l'atelier. Ancien collègue, son savoir-faire en étanchéité et ses

20 ans d'expérience sont un atout supplémentaire pour mener à bien l'activité de 7etB.

L'entreprise est installée dans la zone du Pré Bouchet.

Lauréate 2021 du Réseau Entreprendre, elle a bénéficié d'un prêt d'honneur de 60 000 € par la plateforme Initiative Vendée Terres et Littoral.

SEPT ET B
ZA du Pré Bouchet
4 rue Marius Berliet
www.7etb.fr



@7etB

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/74626434>
contact@7etb.fr



ÉCONOMIE

PROJETS CLÉS

Installée depuis 4 ans aux Achards, l'agence immobilière indépendante PROJETS CLÉS ouvre une nouvelle agence sur Aizenay.

Projets Clés est une agence immobilière indépendante et familiale, spécialisée dans la vente de maisons, appartements et terrains mais également dans la location et la gestion de biens.

Identifiable par son logo en forme d'arbre et de maison ainsi que la couleur fuchsia, Projets Clés voit toujours la vie en rose !

L'agence a pour ligne directrice la bonne humeur, la proximité des clients, l'ambiance familiale, chaleureuse et professionnelle.

L'équipe, Julie, Mélody et Jean, vous attend nombreux afin de vous accompagner dans la concrétisation de votre projet immobilier.

Agence Immobilière Projets Clés
7 Avenue de Verdun - Aizenay
Tél. : 06 59 29 58 99



Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 9h30 à 12h et sur RDV l'après-midi

E-mail : agence@projets-cles.fr
Site internet : www.projets-cles.fr

 @Projetscles

 YouTube : Projets Cles



EMPLOI

La plomberie agésinate

Certains rêvent d'être pompier, Benjamin Brochard souhaitait être plombier depuis ses 12 ans. Il a créé son entreprise « La Plomberie Agésinate » en mars 2020 et s'est installé ZI Les Blussières.

Formé à l'Aforbat, Benjamin Brochard a été meilleur apprenti de France en 2010 chez Alain Lizeau. Après diverses expériences, il a démarré sa propre activité de service en plomberie, chauffage, dépannage et nouvelles énergies.

ZI Les Blussières
4 rue Pierre et Marie Curie
02 51 09 48 76
E-mail : lpa85190@gmail.com
 @la-plomberie-agésinate

EMPLOI


POLISH & PAILLETES AUTOMOBILES

Fort de 20 ans d'expérience dans l'automobile, Anthony Borg associé à Sébastien Leroy de NORAUTO Aizenay ont lancé un nouveau service de lavage et de nettoyage tous types de véhicules.

POLISH & PAILLETES, c'est une équipe de 4 personnes pour un nouveau service de nettoyage, de préparation esthétique intérieur et extérieur pour vos véhicules.

L'entreprise vous propose des solutions de nettoyage adaptées, avec ou sans rendez-vous, avec la mise à disposition d'un véhicule de prêt.

L'entreprise prépare également les véhicules destinés à la vente d'occasion. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 de 14h00 à 18h00.

POLISH & PAILLETES AUTOMOBILES
ZI espace Océane
Tél. : 02 28 97 78 47
e-mail : polish.paillettes@gmail.com
 @polish.paillettes



NOUVEAU



COMMERCES

Changement d'adresse

Depuis le 2 mars 2021, retrouvez les services de NATUR'O PRESSING au 6 rue Maréchal Foch et de JTM PAIE au 2 rue de Trois Quarts.



MARCHÉ

Au marché tous les dimanches matins...

Chaque dimanche matin, sur la place de la mairie, les commerçants du marché alimentaire vous accueillent et vous régalent.

Vous trouverez sur place, dans une ambiance chaleureuse, des fruits et légumes, des huîtres, des produits de boucherie/charcuterie, un stand de saucissons, du miel, des olives et produits dérivés, des produits du Québec, du fromage, des plats à emporter, des pâtisseries...

Dernièrement, de nouveaux commerçants nous ont rejoints : Laurène Malaquin Pâtisserie, vous propose de délicieux desserts et des chocolats.

Sur le stand des Oliviers du Portugal, vous pouvez vous fournir en olives, huile d'olive et amandes...

Le troisième dimanche de chaque mois, l'épicerie fine OP DELICES vous attend avec ses produits originaux...

Enfin, depuis mi-avril et jusqu'à fin juin, Tandan's Créole enrichit la proposition de restauration à emporter, en



proposant des spécialités antillaises.

Régulièrement, la commission foires et marchés met en place des animations, pour le plaisir de tous.

Prochaine animation prévue le dimanche 4 juillet 2021 de 10h00 à 12h30.

EMPLOI

B M PLACO CONSTRUCTION

Bastien et Manuel Fernandes ont créé leur entreprise en janvier 2021 B M PLACO CONSTRUCTION au 139 La Boule du Bois.

Avec 20 ans d'expérience, cette entreprise familiale vous propose ses services pour l'isolation de votre logement neuf ou ancien, la transformation de comble, le ragréage du sol et la pose de parquet flottant.

Particuliers ou professionnels, n'hésitez pas à faire appel à leurs services. Devis gratuit.

B M PLACO CONSTRUCTION
139 La Boule du Bois
Manuel Fernandes : 06 26 01 65 84
Bastien Fernandes : 06 77 72 01 22
bmplacoconstruction85@orange.fr
 @BM-PLACO-construction



NOUVEAU

Initiative Vendée Terres et Littoral aide des entrepreneurs

Initiative France est aujourd'hui le 1^{er} réseau associatif de financement des créateurs d'entreprises. Acteur pour le développement local, le réseau s'appuie sur des plateformes locales, dont Initiative Vendée Terres et Littoral (IVTL) fait partie.

Initiative Vendée Terres et Littoral est une plateforme locale d'aide à la création et à la reprise d'entreprise qui fédère des acteurs publics comme la Communauté de Communes Vie et Boulogne. Elle accompagne les entreprises dans leur projet de création, reprise, développement et recrutement, via des prêts d'honneur personnels à taux zéro.

Ces prêts, souvent assortis d'un accompagnement et de conseils, permettent aux jeunes entreprises de se développer et d'assurer leur pérennité.

L'activité d'Initiative Vendée Terres et Littoral a débuté sur Vie et Boulogne en 2003. En 17 ans, 177 entreprises ont été accompagnées sur le territoire avec 221 prêts pour un montant total de 1 467 800 € ce qui a permis la création ou le maintien de 456 emplois. En 2020, le montant des prêts s'élevait à

277 300 € correspondant à 34 prêts. Cela représente 52 emplois créés ou maintenus et 20 entreprises accompagnées.

Malgré la crise sanitaire, la dynamique du territoire ne s'est pas arrêtée. Sur Aizenay, ce sont 7 entreprises qui ont bénéficié de prêts d'honneur pour un montant total de 118 000 €.

- **Barbarik** a obtenu 2 x 7 500 € pour la reprise de la cave « Parfums de Vendange » + 5000 € pour son 1^{er} recrutement pour ce nouveau concept de cave, bar et restauration, Porte du Littoral ;

- Alexandre Pajot a reçu 8 000 € pour la création de son entreprise de maçonnerie en septembre 2020 **Alexandre Maçonnerie Couverture** (AMC) ;

- La **SARL Laurent Guiet** a obtenu 5 000 € pour le démarrage de son activité de maçon et de terrassement ;

- Gwenaëlle Berthomé a créé son propre commerce, rue Clemenceau « **L'Étincelle**

du Bonheur » et propose des cadeaux pour la maison, du thé en vrac, des bijoux... La plateforme lui a versé 5 000 € ;

- L'**EUURL AGIR Morgan Remaud** a reçu 5 000 € pour la création d'un centre de diagnostic immobilier installé Espace Océane ;

- Après une expérience dans le vélo, Baptiste You a ouvert le 12 avril 2021 son enseigne, **VELOMANE**, rue Maréchal Leclerc et a bénéficié d'une aide de 5 000 € ;

- Les 4 associés de la société **SEPT ET B** ont chacun reçu 15 000 € pour créer une nouvelle entreprise, zone du Pré Bouchet, dont l'activité consiste en la fourniture, avec ou sans pose, de membranes d'étanchéité en caoutchouc synthétique (EPDM).

Initiative Vendée Terres et Littoral

Tél. : 02 28 13 04 57

www.initiative.vendeeterresetlittoral.fr

ESPACE VIE ATLANTIQUE NORD

La Fabrique Prospective : un programme d'accompagnement pour la zone

Après sélection, la Communauté de Communes Vie et Boulogne a été lauréate du programme d'accompagnement « La Fabrique Prospective : sites industriels de demain » et participera, aux côtés de 7 autres communautés de communes et agglomérations françaises, à ce projet proposé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), en lien avec le programme « Territoire d'industrie ».

En tant que « Site industriel clé en main », le pôle d'activités « Espace Vie Atlantique » d'Aizenay a été spécifiquement retenu pour identifier des pistes d'aménagement et de gestion afin qu'il devienne un site industriel de demain, vitrine de la relocalisation industrielle post-crise sanitaire et écologique.

Il s'agit plus particulièrement de trouver des réponses à des enjeux tels que :

- La mutabilité et la réversibilité : anticiper la reconversion et l'apparition de friches, intégrer des critères de modularité dans l'aménagement des bâtiments, adapter

le site dans la durée aux évolutions technologiques, accueillir des activités temporaires...

- L'évolution et la conciliation des usages : impliquer le site industriel dans son territoire environnant, en faire un lieu multi-services au bénéfice des salariés et une vitrine des savoir-faire/produits du territoire...

- La transition écologique : intégrer l'objectif « zéro artificialisation nette », la protection de la biodiversité, assurer une gestion durable des ressources, faire du site industriel un démonstrateur sur le plan énergétique, faciliter les synergies

entre les industries et les acteurs de l'économie sociale et solidaire...

- La gouvernance et l'animation : être plus performant dans la gestion des infrastructures et des services disponibles ; améliorer la qualité des décisions prises et la mise en œuvre des 3 axes précédents.

Cet accompagnement, cofinancé par l'ANCT et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) a été confié au bureau d'études international « Ramboll » et sera réalisé de mai 2021 à mai 2022.

RÉSIDENCE SENIORS

La résidence autonomie ouvre ses portes

L'association Le Ruleau, gestionnaire de la maison de retraite Charles Marguerite située à Aizenay a décidé de compléter son offre de service par la construction d'une résidence autonomie « Les Hauts du Ruleau » située 7 rue des Parcs à Aizenay.

L'accueil des premiers résidents date de mi avril.

Habilitée par le Conseil Départemental, cette résidence autonomie de 24 logements, se destine à des personnes âgées autonomes quel que soit leur âge et sans condition de revenu. Elle propose à chacun de vivre de manière individuelle tout en bénéficiant des avantages du collectif (2 salles de restaurant, 2 petits salons, une grande pièce de vie, une laverie), sur le même principe qu'une forme de colocation. Chaque appartement de 30 m², est équipé d'une kitchenette (plaque de cuisson, réfrigérateur, évier), d'une pièce de vie, d'une salle de bain accessible aux personnes en fauteuils et d'un visiophone permettant à chacun d'organiser la venue de ses proches.

Accompagnée par les maîtresses de maison présentes de 9h00 à 17h00, chaque personne âgée peut bénéficier d'activités adaptées (gym douce,

activité jeu, sorties dédiées). Certains temps forts sont également proposés en commun avec la maison de retraite. En effet, deux couloirs communiquant entre les 2 bâtiments facilitent les allées et venues des habitants.

Cet accompagnement, tout en douceur, permet aux personnes accueillies de bénéficier d'une sécurité, de rompre avec la solitude et de se familiariser petit à petit avec l'EHPAD, pour lequel ils seront prioritaires quand le maintien en résidence autonomie deviendra difficile.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter les maîtresses de maison par



téléphone au 02 51 09 82 00 ou par mail à residence-autonomie@leruleau.fr.

Des rendez-vous individuels sont organisés afin de visiter la résidence et répondre à toutes vos questions.

CONSEIL DES SAGES

Malgré la crise sanitaire, le Conseil des Sages maintient les liens sociaux.

Malgré la crise sanitaire, les membres du Conseil des Sages essaient de maintenir leurs activités et restent impliqués dans la vie de la cité.

Balade en centre-ville

Les 9 et 16 mars 2021, les animateurs de la maison de retraite « Charles Marguerite » organisaient une sortie à laquelle les Sages ont participé par la prise en charge des personnes âgées n'ayant d'autre choix que le fauteuil roulant pour se déplacer.

Après un long hiver qui n'a épargné personne, ces deux matinées étaient attendues par les résidents qui viennent de vivre de longues semaines isolées du monde extérieur, loin de l'air frais et de la vitamine D.

Sous une météo plutôt clémente, les

promenades dans le centre-ville et autour des lieux en cours de transformation ou d'aménagement ont été appréciées de tous. Si la quinzaine de fauteuils a quelque peu perturbé la circulation lors des traversées de rues, les automobilistes se sont montrés très compréhensifs.

Accompagnement des aînés vers le centre de vaccination

Depuis le 3 mars, les Sages participent aux transports de personnes sans moyen de locomotion, à destination du centre de vaccination de Challans. A ce jour, quatre Sages ont transporté 11 personnes à

bord du minibus mis à disposition par la Mairie, permettant ainsi le respect de la distanciation sociale.

Au vu de la fermeture temporaire de l'atelier dédié à l'activité des Sages, certaines actions sont actuellement en suspens. Ainsi, la restauration des vieux outils est à l'arrêt, les demandes formulées par l'Antenne jeunesse n'ont pu être réalisées durant les vacances de février. Quant au projet du CME concernant la réalisation de ruches et hôtels à insectes, il devra être différé.

SOLIDARITÉ

Collecte Alimentaire exceptionnelle de printemps 2021

Suite au succès de la collecte alimentaire nationale, menée en novembre dernier, la banque alimentaire a identifié des besoins réels notamment en produits d'hygiène. Ainsi, la collecte de Printemps a été une action « exceptionnelle » en réponse aux besoins repérés !

Organisée sous forme dématérialisée, en raison de la situation sanitaire, 32 magasins ont répondu présent pour participer à cette action dont Hyper U à Aizenay.

Cette collecte de printemps, co-organisée par le centre social et familial Mosaïque et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Aizenay, s'est déroulée les 9 et 10 avril 2021 dans la galerie d'Hyper U d'Aizenay.

Les dons à hauteur de 2 euros (l'équivalent d'un repas) ont été faits lors des passages en caisse.

La somme ainsi récoltée a été transformée en bon d'achat que la banque alimentaire de Vendée utilise pour acheter des produits de première nécessité dans ce même magasin.

Cette collecte a nécessité la participation de 15 bénévoles équipés de leur masque, d'un gilet orange et



de leur bonne humeur à l'entrée du magasin Hyper U pour accueillir les clients, les informer et leur expliquer le fonctionnement de cette collecte dématérialisée.

Les dons récoltés sont reversés en totalité à la Banque Alimentaire de Vendée.

Merci à tous les bénévoles et les généreux donateurs !

CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE

« Les adhérents de Mosaïque exposent »

Le centre social associatif et familial Mosaïque a organisé une exposition dans ses locaux tout le mois de mars 2021.

L'idée était de mettre en lumière les créations et les ouvrages des adhérents afin de valoriser leur savoir-faire !

17 artistes ont apporté des couleurs, des idées, des astuces et de la joie de vivre au centre social ! Ainsi, chaque jeudi les œuvres ont été successivement mises en valeur dans le hall d'entrée, sur les vitres du centre social ou diffusées sur les réseaux sociaux.

Les curieux et visiteurs ont pu découvrir tous types de techniques : crochet, tricot, scrapbooking, carterie, peinture, fil de fer, photographie, dessin, couture, quilling, papier mâché, pliage, sculpture bois etc.

L'exposition reste visible sur la page Facebook de Mosaïque accompagnée de tutos et d'astuces bricolages !

Cette exposition a suscité de nombreux échanges entre habitants et avec l'équipe de Mosaïque, favorisant le lien social.

Toute l'équipe de Mosaïque reste très active et propose un programme d'activités original avec des animations en ligne, des vidéos et différents tutoriels autour de nombreuses thématiques comme le numérique, le jeu, la cuisine, le bricolage et la famille.....

N'hésitez pas à suivre les activités du centre social sur Facebook ou sur le site : <https://www.centresocialmosaique.fr/>

Vous avez des idées, des suggestions, toute l'équipe est à votre écoute !



VACCINATION COVID-19 Tous mobilisés

Dès le démarrage du déploiement de la campagne nationale de la vaccination anti-covid lancée le 18 janvier à destination des personnes âgées de plus de 75 ans et celles atteintes de pathologies à haut risque, la ville d'Aizenay, le CCAS, le centre social Mosaïque se sont mobilisés.

En contact avec les médecins de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, une liste prioritaire a été établie. Aidées du Conseil des Sages et d'élus, 175 personnes de 75 ans et plus ont pu prendre rendez-vous et bénéficier d'une première dose de vaccination anti-covid.

Ces vaccinations se sont tenues les 19-20 mars et 26-27 mars à la MSP.

Par ailleurs, le centre social Mosaïque a accompagné plus de 50 agésinates de plus de 70 ans pour leur prise de rendez sur Doctolib pour les centres de vaccination de Challans et la Roche-sur-Yon.

Le CCAS, avec le soutien du Conseil des Sages, a également transporté avec le mini-bus de la ville une dizaine de personnes ne pouvant se déplacer vers les lieux de vaccination.

Au 15 avril, ce sont 90 % des résidents de l'EHPAD et 375 Agésinates qui ont été vaccinés à la maison de santé.

Inscriptions
scolaires !

c'est l'heure...



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Ecoles publiques

Les inscriptions dans les écoles publiques agésinates pour l'année scolaire 2021/2022, s'effectuent dès à présent.

Ces inscriptions concernent uniquement les enfants qui ne sont pas encore scolarisés au sein de l'école maternelle Louis Buton ou de l'école de la Pénrière.

Afin d'établir un premier contact, les parents doivent se mettre en relation avec le service des affaires scolaires soit par téléphone au 02 51 94 84 90, par courriel ecoles@mairie-aizenay.fr ou se rendre en mairie aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30).

Une fois l'inscription administrative terminée, vous pourrez prendre contact avec la directrice de l'école afin de procéder à l'inscription pédagogique de votre enfant.

Avec la directrice de l'école, vous pourrez préparer la rentrée, visiter l'école, échanger sur les conditions de la rentrée et sur les habitudes de votre enfant.

ENFANCE

3^e confinement : accueil des enfants prioritaires

Suite aux annonces du Président de la République le 31 mars dernier relatives à la fermeture des écoles et des structures d'accueil des enfants de 0 à 16 ans, du mardi 6 au vendredi 23 avril 2021, la commune s'est rapidement adaptée.

Le service des affaires scolaires, s'est ainsi transformé pour cette période en « guichet unique », recensant les demandes pour les écoles publiques, l'accueil périscolaire, la restauration, l'accueil de loisirs et le multi-accueil. L'objectif était de faciliter les démarches des parents qui avaient des délais très contraints pour s'organiser.



La liste du personnel indispensable à la gestion de l'épidémie et les modalités d'accueil ont été communiquées aux familles dès le 2 avril. Toutes les demandes des parents faites pendant le week-end de Pâques pour le mardi 6 avril ont été transmises aux écoles et services municipaux concernés afin d'assurer aux enfants la meilleure prise en charge possible dans le respect des gestes barrières.

Comme lors des deux premiers confinements, la municipalité a fait le choix de conserver la gratuité des services et le maintien de la restauration (plats chauds).

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, 50 familles différentes ont bénéficié de ce service et 350 demandes de garde ont été traitées.

Merci à l'ensemble des familles qui ont bénéficié de ce service pour avoir transmis les justificatifs requis rapidement et pour la précision de leur demande de garde.

Face à ce 3^e confinement soudain, l'ensemble des services et les directions des écoles ont une nouvelle fois fait preuve de réactivité, d'adaptation et d'efficacité dans la coordination.

ACCUEIL DE LOISIRS

C'est bientôt les vacances d'été !

Pensez à réserver vos places pour l'accueil de loisirs municipal et les mini-camps cet été, du 7 juillet au 1^{er} septembre 2021.

Depuis l'été 2020, la ville d'Aizenay a pris en charge l'organisation de l'accueil de loisirs d'été.

• Pour les familles n'ayant jamais fréquenté l'accueil de loisirs municipal, merci de prendre contact dès à présent, pour créer votre dossier d'inscription (délais d'instruction et de création de compte 8 jours), auprès du service accueil de loisirs au 02 51 98 02 02 / 07 86 37 38 91

accueil.loisirs@mairie-aizenay.fr
- sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

- sans rendez-vous : vendredi de 14h00 à 17h30.

• Pour les familles ayant déjà fréquenté l'accueil de loisirs municipal et les nouvelles familles avec un dossier d'inscription complet* : les réservations se font en ligne sur le portail famille du vendredi 28 mai au lundi 14 juin 2021.

* **Attestation d'assurance en cours de validité pour tous les enfants.**



ÉCOLES PRIVÉES

Un carnaval pas comme les autres mais un carnaval quand même...

C'était le 13 mars...Tous, enfants et adultes des écoles Sainte-Marie et Saint-Joseph, sont venus déguisés pour défiler.

Bien sûr il n'était pas question cette année de rassembler les quelques 450 familles dans les rues du centre-ville. C'est donc dans l'enceinte des écoles que les enfants à tour de rôle ont été acteurs et spectateurs. Les élémentaires sont restés fidèles au thème de la mer et les enfants de la



maternelle ont gaiement agité les instruments qu'ils avaient fabriqués. Et pour que la fête soit encore plus belle, KIWIX, la mascotte de l'école, a participé au défilé. Elle accompagne enfants et maîtresses depuis maintenant deux ans sur toutes les manifestations pour leur plus grand bonheur.

ÉCOLES PRIVÉES

Des nouveaux jeux pour s'amuser

À leur retour des vacances d'hiver, les élèves des écoles privées Sainte-Marie et Saint-Joseph ont pu remarquer quelques nouveautés dans les cours de récréation.

Plusieurs aménagements ont été réalisés dans le but d'améliorer les conditions d'accueil et le confort des enfants : installation d'une terrasse en dalles au pied du théâtre de verdure, nettoyage du bac à sable et réalisation de fondations en béton pour la pose de nouveaux équipements dans la cour des maternels. Ce travail a été



fait par les nombreux parents bénévoles qui, manches retroussées et visages masqués, ont répondu présents à la matinée travaux organisée par la commission bâtiment de l'OGEC.

Les nouveaux jeux : paniers de basket, pont de singe, circuit de voiture... rencontrent un grand succès auprès de leur jeune public.



COMMUNICATION

Et si on parlait la même langue

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la Ville d'Aizenay et la Ligue Enseignement Fol Vendée, une initiation à la langue des signes a été proposée aux équipes Enfance Jeunesse le 10 avril dernier.

Cette formation a permis aux agents d'être sensibilisés au travers de thèmes tels que la communication courante, les actions de la vie quotidienne, la nutrition, les émotions, la famille, les couleurs, les animaux, la météo...

Les thèmes ont été abordés de manière ludique, par des jeux, des mises en situation, des comptines...

Un temps de formation très enrichissant, qui va donner la possibilité au personnel du multi-accueil d'apprendre aux enfants à exprimer leurs besoins sous une nouvelle forme de langage, aider le personnel à communiquer avec des enfants porteurs d'un handicap et sensibiliser l'ensemble des enfants à une nouvelle langue.

Des ateliers sont en préparation pour faire découvrir l'apprentissage de la langue des signes auprès des jeunes.

JEUNESSE

Quoi de neuf à l'Antenne jeunesse ?

L'Antenne jeunesse est une structure municipale agésinate qui accueille gratuitement tout au long de l'année tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Pendant les vacances scolaires des animations sont proposées :

Les vacances d'hiver

Les vacances d'hiver ont été marquées par de nombreuses activités : des petits déjeuners, du sport, une initiation trottinette freestyle avec le comité de Vendée de roller, du bricolage avec la fabrication d'un hôtel à insectes, des goûters gourmands etc.

Les animateurs ont aussi proposé trois ateliers bien-être : atelier sophrologie avec Sonia Dulouart, un atelier massage avec Florian Bréal et un atelier beauté avec « la Beauté d'Anne C ».



EXPOSITION

ART'gésinate : libre comme l'art

Prévue du 15 juin au 17 juillet 2021 à la médiathèque, l'exposition ART'gésinate vous est proposée sous une nouvelle formule.

Cette année l'exposition sera placée sur un thème choisi par la commission culturelle de la ville : Libre comme l'art.

Elle est ouverte aux exposants : artistes amateurs ou professionnels habitant à Aizenay et aux élèves des deux collèges d'Aizenay.

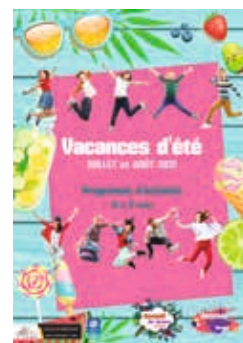
Toutes les formes d'art sont acceptées (peinture, gravure, sculpture, photographies,...) Chaque artiste fournit UNE œuvre qui illustre le thème.

Un jury constitué des membres du groupe de travail de la commission culturelle sélectionnera les trois œuvres les plus représentatives du thème et les mieux réalisées. Les lauréats seront invités à une visite privée de l'atelier d'un des artistes du Salon d'Automne 2021.

Inscription préalable obligatoire et renseignements : evenementiel@mairie-aizenay.fr

Projection sur les vacances d'été

Retrouvez la programmation des activités et des camps de cet été 2021 à l'Antenne jeunesse et sur le site www.aizenay.fr !



Antenne jeunesse
10 rue Sainte-Barbe - Aizenay
Tél. : 02 51 94 74 40 – 06 77 54 81 37
antenne.jeunesse@mairie-aizenay.fr

ÉCRITURE

Retour du concours de nouvelles d'Aizenay

En janvier prochain, la médiathèque d'Aizenay participera, comme chaque année, aux « Nuits de la lecture » proposées par le ministère de la culture.

La commission culturelle d'Aizenay a choisi de saisir cette opportunité de relancer un concours de nouvelles, dont la cérémonie de proclamation des résultats et de remise des prix sera organisée à la médiathèque pendant les Nuits de la lecture.

Cette année, le concours fait son cinéma, et vous propose, quel que soit votre âge, de rédiger un texte, dans lequel devra être intégrée une réplique donnée, issue d'un film. Aucune limite n'est posée sur le genre de la nouvelle, il vous suffit de laisser courir votre imagination...

Les adultes auront à utiliser une phrase issue de « Forrest Gump », qui peut s'appliquer à de nombreuses situations : « La vie c'est comme une boîte de chocolats, on ne sait jamais sur quoi on va tomber. »

Les jeunes intégreront dans leur texte une réplique du film « Jumanji », qui offre un grand nombre de sujets à développer : « Elles vivent la nuit, mieux vaut s'enfuir. Ces choses ailées ne font pas rire ».



Les enfants s'amuseront à inventer l'histoire de leur choix, autour d'une réplique bien connue du « corniaud » : « Maintenant, elle va marcher beaucoup moins bien, forcément ! »

Laissez voler votre imagination, et envoyez-nous votre nouvelle, avant le mardi 31 août 2021.

Règlement complet sur le site de la ville, ou sur simple demande par mail à : evenementiel@mairie-aizenay.fr

MUSIQUE

Fête de la musique

Lundi 21 juin, dès la fin d'après-midi et jusqu'à 23 heures, vous avez rendez-vous avec la musique à Aizenay.

En centre-ville, à partir de 18h

- Musique et danse cubaine
- Chorale Voix là

Parc des Sittelles

• 18h00 – Pirouette et Baliverne
Spectacle participatif et familial – à partir de 3 ans

• 19h00 – Le Vircouët

• 19h30 – Black Friday
Concert pop rock d'un groupe d'élèves de l'Atelier Musical Vent d'Ouest

• 20h15 – Wlex
Concert rap

• 21h00 – Tricot Combo

Chanson française, humoristique et burlesque

Le Tricot est intact ! La facétie, aussi !
Le combo enrobe malicieusement et musicalement leur univers absurde !!!



©Alice Fave

MUSIQUE

Kavkaz

Fabien Mornet, originaire d'Aizenay a fait son chemin depuis son apprentissage de musicien à l'école de musique d'Aizenay.

Il est acteur de nombreux projets musicaux à la télévision, interprète également de musiques de films et accompagnateur de chanteurs...

Il vient de créer son propre label et il a sorti son premier album « Kavkaz », Radio Caucase. Kavkaz, une histoire de rencontres et d'amitié qui fait rayonner l'âme Caucasienne jusqu'à nos cœurs...

- Lien pour acheter l'album « Radio Caucase » : <https://smarturl.it/radiocaucase>

- Facebook : [kavkazmusic](https://www.facebook.com/kavkazmusic)

- Instagram : [kavkaz_ensemble](https://www.instagram.com/kavkaz_ensemble)

- Lien pour voir ou revoir le spectacle « En salle avec... KAVKAZZ » : <https://vimeo.com/522394357>

Contact : tchailabel@yahoo.com

CONCERT

JAZZ... en juillet

C'est avec regret que nous vous informons que le festival Jazz'inate n'aura pas lieu cette année.

Toutefois, une nouvelle formule jazz pour les amateurs est en préparation pour juillet...

HÂTE
DE
VOUS
RETROUVER

CINÉMA

CINÉMA

Toute l'équipe du cin'étoile a hâte de vous retrouver

Au moment de l'écriture de cet article les cinémas et les structures culturelles n'ont toujours pas de date de réouverture, mais cela n'empêche pas l'association Ciné Aizenay de préparer activement sa reprise prochaine.

Des séances à petits prix

Durant les deux premières semaines de réouverture, l'ensemble des séances programmées seront à tarif réduit pour tout le monde.

En quelques clics

Dès la reprise, le système de vente à distance et l'application du cinéma seront disponibles. Vous pourrez ainsi réserver vos places de cinéma directement avec l'application Aizenay cin'étoile ou sur le site internet : www.cine-aizenay.fr

Restons connectés

Suivez l'actualité du cinéma en vous abonnant à la page Facebook Ciné Aizenay ou au compte Instagram [cine_aizenay](https://www.instagram.com/cine_aizenay). Nous avons hâte de vous retrouver !

Ville vivante

PATRIMOINE

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

L'édition 2021 se déroulera le samedi 26 et dimanche 27 juin.

"L'arbre, vie et usages" : tel est le thème de cette 23^e édition. L'arbre, ressource naturelle indispensable à la vie, se retrouve aujourd'hui au cœur des problématiques environnementales. Élément important de biodiversité, il est aussi un marqueur de paysage dans nos villes et campagnes.

Durant tout le week-end, François Boutot, arboriste-grimpeur et sculpteur, nous partagera son expérience et sa passion pour les arbres. Il évoquera les relations complexes qui existent entre l'arbre, le paysage et l'homme et nous fera découvrir le métabolisme de l'Arbre et ses conséquences sur l'environnement, la biodiversité dont l'Arbre est un pilier et les aménités de l'Arbre pour l'Homme.

Samedi 26 juin 2021 :

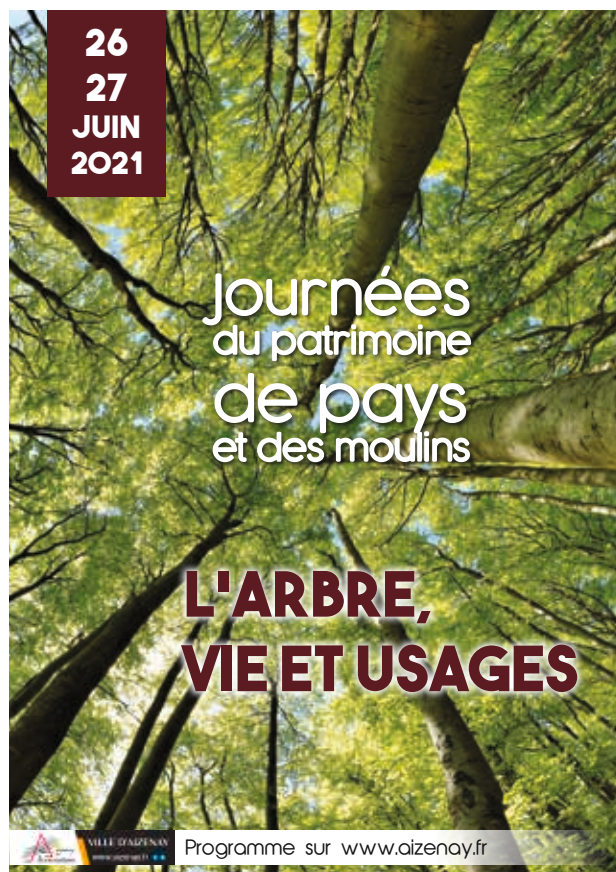
Exposition d'Aizenay Photo Nature dans le hall du cin'étoile, visible aux heures d'ouverture du cinéma jusqu'au vendredi 16 juillet 2021.

18 h - ciné-débat :

Film autour du thème "L'arbre, vie et usages" suivi d'un débat animé par François Boutot.

Activités gratuites – nombre de places limitées.

Inscription préalable obligatoire, en mairie au 02 51 94 60 46 ou à evementiel@mairie-aizenay.fr



26
27
JUN
2021

Journées
du patrimoine
de pays
et des moulins

L'ARBRE,
VIE ET USAGES

Programme sur www.aizenay.fr

Dimanche 27 juin 2021 :

Venez à la rencontre de nos arbres ! Observez, écoutez, grimpez... ?

Sorties Nature au choix, guidées et animées par François Boutot :

Parcours n° 1 : Rendez-vous à 8h45 sur la place de la Mairie, départ prévu à 9h et arrivée à 10h30.

Parcours n°2 : Rendez-vous à 10h15 au parking de l'Ecole Louis Buton, départ prévu à 10h15 et arrivée à 12h.

Apprentis grimpeurs à vos cordes !

Une activité Grimpe d'Arbres de 9h à 12h sera animée et encadrée par Le Grand Défi.

LA FOULÉE AGÉSINATE

Course nature : 6^e édition de la Foulée Agésinate



Le compte à rebours est lancé !

Le club des Foulées Agésinates prépare activement sa prochaine course nature prévue le 20 juin prochain au départ du stade municipal.

Trois distances sont proposées aux coureurs confirmés et amateurs :

- 15 km - départ à 9h00 - 13€
- 21 km - départ à 9h00 - 18€
- 8 km - départ à 9h30 - 8€

Deux courses sont proposées aux enfants, avec autorisation parentale :

- 400 m, catégorie d'âge éveillé athlétique (né entre 2012 et 2014)
- 900 m, catégorie d'âge poussin/benjamin (né entre 2008 et 2011)

L'inscription se fait à partir du site des Foulées Agésinates, <https://lesfouleesagesinates.jimdofree.com>, jusqu'au 19 juin 2021, midi. Elle peut se faire aussi sur place, une heure avant le départ, avec une majoration de 3 €.

Le retrait du dossard, à Endurance Shop la veille, ou sur place dès 8 h.

Toute autre question trouvera sa réponse dans le règlement de la course



sur le site du club. Il est vivement conseillé de le lire attentivement avant de s'inscrire et de consulter régulièrement la page Facebook @lesfouleesagesinates, pour toute modification éventuelle.

Les membres du club attendent depuis longtemps ce moment et ont sincèrement hâte de vous voir, revoir ! Ils sont toujours dans les préparatifs avec un réel souci de faire au mieux pour vous accueillir et faire de cette rencontre sportive un moment riche en découvertes !

SPORT

Bientôt un club d'escalade à Aizenay !

La construction du nouveau complexe sportif ouvre une nouvelle voie pour les Agésinates !

En effet, le complexe disposera d'un mur d'escalade, et le club AIZE'CALADE qui vient de naître, proposera la pratique de l'escalade sur la structure du complexe sportif à Aizenay, mais également dans un deuxième temps, en site naturel dans la région.

Complétant ainsi l'offre des activités sportives sur la commune, Aize'calade est portée par un noyau de grimpeurs confirmés, garants de la transmission d'un savoir-être et du respect des autres et de l'environnement.



De gauche à droite : François Raison et Ronan Gautier, co-président, Elisa Chaplais, secrétaire et Mathieu Roubakovitch

Plus d'infos dans un prochain numéro.

Aizenay
e m'Investis

Ensemble, cultivons le goût de lire
et de la convivialité.



La culture près de chez vous...

Projet participatif de fabrication d'une boîte à livres...



CULTURE

La culture au plus proche des habitants

Un projet de création d'une « boîte à livres » est en train de voir le jour dans le quartier du Puyfraud.

« Une boîte à livre » : un espace où l'on peut déposer des livres ou les emprunter tout à fait librement.

Ce projet participatif a pour objectif de réunir les habitants et qu'ils soient impliqués dans tout le projet, de la création à la gestion de la boîte à livres.

Il sera réalisé au cours de l'année 2021.

Un nouveau projet qui s'intègre dans la politique culturelle de la ville « Déplacer l'art et la culture au plus proche de l'habitant ».

Un projet qui en appellera d'autres certainement...

ÉLECTIONS

Élections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021 de 8h à 18h.

Élections régionales :

Elles permettent d'élire les conseillers régionaux. Depuis 1986, elles ont lieu au suffrage universel et, depuis les élections de 2004, dans le cadre d'un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire. Les élections régionales ont lieu tous les six ans.

Le conseil régional des Pays de la Loire intervient par exemple dans les domaines suivants : lycées, transports scolaires, le développement économique...

Élections départementales :

Elles sont organisées pour élire les conseillers départementaux. Elles ont remplacé les élections cantonales depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

Les premières élections départementales ont été organisées en mars 2015. A cette occasion, le canton d'Aizenay a été créé, il regroupe les communes d'Aizenay, Beaufou, Bellevigny,



La Génétouze, L'Herbergement, Les Lucs-sur-Boulogne, Montreverd, Le Poiré-sur-Vie, Rocheserviere, Saint-Denis-la-Chevasse, Saint-Philbert-de-Bouaine. Les élections départementales ont lieu tous les six ans. Les conseillers départementaux forment l'assemblée qui dirige le département, le conseil départemental. Le conseil départemental intervient par exemple dans les domaines suivants : collèges, routes départementales, aides sociales...



Qui peut voter ?

Pour voter aux élections départementales, il faut être de nationalité française, être âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Attention :

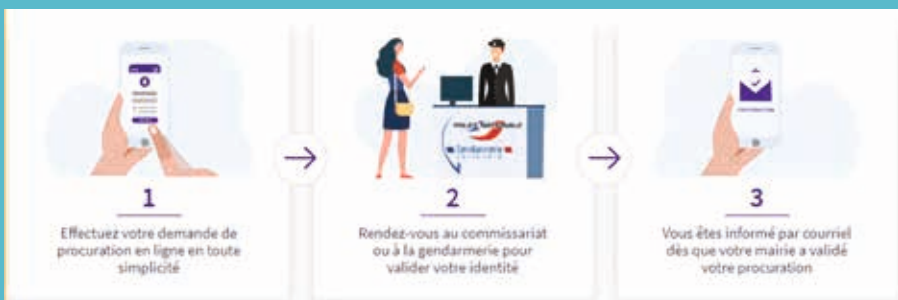
En raison du double scrutin et des préconisations sanitaires liées à la Covid-19, **le bureau n°1** (et centralisateur) situé salle des mariages en mairie d'Aizenay **est exceptionnellement transféré à la salle Les Quatre Rondes** (route de Challans) pour les scrutins des 20 et 27 juin 2021.

Nouveau – Téléprocédure Maprocuration

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

A côté de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Maprocuration permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

Si vous ne pouvez pas être présent pour les scrutins de juin, pensez-y dès maintenant !



INSOLITE

Breizh Arti'is kilt : une passion écossaise

L'Esprit Vestimentaire des Porteurs de Kilts Bretons. BREIZH ART'IS KILT s'inscrit dans cette mouvance et y apporte sa touche personnelle.

Philippe-Jean Plaisant a créé son autoentreprise pour faire partager sa passion.

Attiré par le port du kilt et de lignée bretonne, irlandaise et écossaise, Philippe-Jean PLAISANT cultive sa « bretonnitude » et son « ecossitude ».

Il a créé son propre tartan (motif du kilt) et est membre du Club des Porteurs de Kilt.

Il propose des tartans multicolores, des sporrans, des broches, boucles, cap badges, des chaînes de sporrans aux ornements bretonnes et celtiques.

Découvrez ses créations sur son site internet.

8 rue de Bayonne - Aizenay
06 88 61 17 22

E-mail : contact@breizhartiskilt.bzh

<https://breizhartiskilt.bzh>

 @Breizh-Artis-Kilt



INFOS

Formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)

Avoir le bon réflexe peut sauver une vie !

Grâce à la Protection Civile d'Aizenay, vous pouvez apprendre les gestes de premiers secours à travers une formation initiale.

Cette formation permet d'avoir les bons réflexes face à un ami, un membre de votre famille, ou toute personne en danger.

La formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) est une formation d'une journée (7h), qui vous permettra d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation.

Pour vous inscrire vous devez le faire en ligne sur le site : formations.protection-civile.org

Si vous avez des difficultés vous pouvez appeler le 06 76 88 60 83.

Les différentes dates de formation initiale PSC1 pour l'année 2021 et sous réserve des conditions sanitaires sont fixées au :

- samedi 5 juin,
- samedi 25 septembre,
- samedi 20 novembre, de 8h30 à 17h30.



GROUPE

" Aizenay ville durable et solidaire "

2020 fut une année particulière pour les nouveaux élus. Entre confinement et couvre-feu, les élus du groupe majoritaire se sont investis pour poursuivre le projet d'Aizenay, Ville Durable et Solidaire. Des projets ont vu le jour comme le lancement du chantier du lycée, la construction du nouveau complexe sportif, l'aménagement du parking des pompiers, le renforcement de l'équipe de la Police Municipale avec le recrutement d'un 4^e agent et l'achat d'un second véhicule,...

Au niveau des constructions, 113 permis de construire ont été déposés en 2020 pour 45 maisons individuelles.

En février 2021, la Communauté de Communes a adopté le PLUi-H qui traduit le projet d'aménagement du territoire pour les 10 prochaines années, via des règles d'urbanisme et des actions en faveur de l'habitat. Pour Aizenay, c'est notamment la création d'une Zone d'Aménagement Différée d'une superficie de 44 ha, au nord de l'agglomération, entre la rue des Ormeaux et la route de la Bazerière. Cette ZAD permettra de maîtriser le foncier destiné aux nouvelles zones d'habitat. Les acquisitions foncières de la première tranche (10 ha) ont d'ailleurs été réalisées. Cette ZAD offrira un poumon vert de plus de 5 ha, nouveau lieu de vie et rencontres

Au niveau de l'habitat, le lotissement communal « Les Haies Plessées », route de Maché proposant une vingtaine de lots, va prochainement être commercialisé.

Notre rôle d'élus est d'accompagner cette dynamique en portant nos propres projets de développement mais aussi en étant facilitateur de celles et ceux qui investissent et construisent l'avenir d'Aizenay.

Soutien au monde associatif

La crise sanitaire que nous traversons peut fragiliser nos associations : perte d'adhérents, difficultés financières, bénévoles démotivés. Avec les différentes

séquences d'arrêt/reprise liées à l'évolution de la situation sanitaire, il est difficile de reprendre le cours normal des activités. La vie associative est riche et vivante à Aizenay. Elle est vitale et cette vitalité fait la force de notre ville, de sa cohésion sociale et intergénérationnelle. Les élus d'« Aizenay, Ville Durable et Solidaire » sont à vos côtés pour retrouver au plus vite cette dynamique collective. Nous espérons également un retour rapide à une vie culturelle car c'est un secteur qui aura été le plus touché pendant cette pandémie, avec les restaurateurs et les loisirs.

Vote du Budget

Le 30 mars 2021, les élus du Conseil municipal ont voté le premier budget de la mandature 2020-2026. Ce budget d'un montant de 23,47 millions d'euros (+7,98 % par rapport à 2020) s'inscrit dans un contexte de crise sanitaire dont nous mesurons les conséquences sociales et économiques pour tous les Agésinates.

Ce budget, nous l'avons voulu solidaire et d'investissements. Mobilisés et déterminés, nous confirmons notre volonté d'agir au plus près des citoyens afin de répondre concrètement aux attentes et aux besoins de tous, et surtout préparer l'avenir.

Un groupe majoritaire et une opposition

La vie d'une équipe a parfois son lot de surprises. Alors, que nous nous sommes présentés à vous en mars 2020 sous une seule et même équipe, deux élus ont souhaité opérer une scission avec le reste du groupe. Ils ont décidé de créer un groupe d'opposition.

Si le règlement l'autorise, nous ne pouvons que nous interroger sur cette attitude qui a conduit deux personnes à créer un groupe d'opposition au détriment d'une liste constituée, moins d'un an après l'élection.

Aujourd'hui, leur groupe est créé, sans qu'ils n'aient eu l'obligation de présenter une liste aux élections municipales, sans qu'ils ne soient soumis aux règles de parité, sans qu'ils ne soient soumis aux règles de compte de campagne et de mandataire financier, sans avoir eu à préparer et proposer un projet pour les Agésinates. Ils se sont servis du projet de notre groupe « Aizenay, Ville Durable et Solidaire » pour être élus, et aujourd'hui, ils s'opposent au projet qu'ils ont accepté des mois durant.

Ils ont demandé, comme le propose la loi, à bénéficier d'un local mis à disposition gratuitement, avec prise en charge des frais de chauffage, téléphone, imprimante,...

Nous ne pouvons que regretter cet état de fait qui a tout simplement trompé les électeurs !

Mais c'est ainsi, nous avons basé notre relation de groupe sur la confiance, cela ne fonctionne pas à tous les coups...

Quoiqu'il en soit, les 27 conseillers municipaux du groupe majoritaire Aizenay Ville Durable et Solidaire restent mobilisés pour mettre en œuvre le projet pour lequel vous leur avez donné mandat en 2021 et nous vous en remercions une nouvelle fois.

L'équipe « Aizenay, Ville durable et solidaire »

Franck Roy, Serge Adèle, Marcelle Traineau, Christophe Guillet, Françoise Mornet, Philippe Cloutour, Claudie Baranger, Sylvain Challet, Isabelle Guérineau, Sandrine Bellec, Delphine Robin, Roland Urbanek, Corinne Arnaud, Jean-Marc Couton, Noël Danieau, Stéphane Despres, Isabelle Fisson, Cédric Grelet, Cédric Grellier, Sabrina Grondin, Jean-Pierre Guillet, Céline Guillonneau, Wilfried Lucas, Isabelle Piffeteau-Gaston, Marjorie Ponzo, Jacqueline Rocher, Adeline Vinet.

GROUPE

" Aizenay, prenons notre avenir en main "

Merci Monsieur le Maire de nous laisser, comme la Loi nous y autorise, un espace de parole en institutionnalisant la création de notre groupe d'élus libres de parole, en Conseil municipal, avec un encart

sur le bimensuel de la commune de 500 caractères. Ainsi nous œuvrerons dans l'intérêt des agésinates en :

- Luttant contre les injustices,
- Veillant aux intérêts des habitants pour

préserver l'avenir.

-Proposant.

Des exemples : La sécurité des bâtiments, les tarifs communaux, le budget annuel, etc.

Vous pouvez consulter les comptes-rendus du conseil municipal sur le site www.aizenay.fr ou en mairie.

Permanences

CONTACTS

Loisirs

Cinéma "Cin'étoile, l'aventure continue"

Horaires et programmes sur cine-aizenay.fr.
7 rue Malpartida de Cáceres

Tél. : 02 51 31 49 39

contact@cine-aizenay.fr

Cyber-centre

• Mardi de 10h30 à 12h00
Antenne Jeunesse
10 Rue Sainte-Barbe

Tél. : 02 51 94 74 40

Ludothèque

• Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30,
• Vendredi de 16h30 à 18h30,
• Samedi de 10h30 à 12h30

Espace Villeneuve - 5 rue Malpartida de Cáceres

Tél. : 02 51 06 55 96

Médiathèque

• Mardi et vendredi de 16h à 18h30,
• Mercredi de 10h30 à 18h30,
• Samedi de 10h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30.

1 rue de Malpartida de Cáceres

Tél. : 02 51 31 88 41

aizenay@biblio-vieetboulgogne.fr

Piscine - Fermée actuellement pour travaux

2 rue des Ganneries

Tél. : 02 51 94 62 17

piscine-aizenay@vieetboulgogne.fr

Social

ADMR

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

1 bis rue M^{gr} Gendreau

Tél. : 02 51 31 82 42

paysvieetboulgogne@admr85.org

Centre social, associatif et familial Mosaïque

• lundi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,

• mardi de 9h à 12h30,

• jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30,

• vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

• samedi de 9h à 12h.

1 rue Monseigneur Gendreau

Tél. : 02 51 48 31 78

contact@centresocialmosaique.com

CRESUS (Association régionale d'aide et de soutien à un rééquilibrage budgétaire)

Permanence le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

10 rue du Pont de 4 Mètres

Tél. : 06 42 63 65 15

La Mission Locale

Permanence le lundi de 14h à 17h.

Centre social Mosaïque

Tél. : 02 51 09 89 70

missionlocale@mlpy.org

La PAUSE

Aide à l'accueil des personnes sans domicile fixe.

lapause.aizenay1@gmail.com

Service social de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail)

Permanence le 2^e et 4^e jeudi du mois de 9h à 12h au Centre social Mosaïque sur rdv.

Tél. : 02 51 43 52 50

ssrvendee@carsat-pl.fr

TREMPLIN

Tél. : 02 51 06 41 59

Service Social de la MDSF (Maison Départementale des Solidarités et de la Famille)

Permanence le vendredi matin :

- sans rendez-vous de 9h à 10h

- sur rendez-vous de 10h à 12h

au Centre social Mosaïque.

Contact : MDSF du Poiré-sur-Vie

Tél. : 02 28 85 74 40

mdsf.lepoire@vendee.fr

HORS COMMUNE

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 10h à 12h à la C.C.V.B.

Travailleur social de la CAF

Uniquement sur rendez-vous à Aizenay tous les vendredis de 9h à 17h au Centre social Mosaïque.

Permanences à Palluau et La Roche-sur-Yon.

Tél. : 02 51 44 77 70

La Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF) du Poiré-sur-Vie

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

32 rue des Chênes au Poiré-sur-Vie

mdsflepoire@vendee.fr

Tél. : 02 28 85 74 40

Divers

Service de proximité

Demande de petits travaux d'entretien sur l'espace public. Pour tout problème d'éclairage public merci de bien vouloir relever le numéro figurant sur le mâit du lampadaire.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Tél. : 02 51 34 71 32

services.techniques@mairie-aizenay.fr

Centre des secouristes Jean Labarbe

Espace Villeneuve

3 rue Malpartida de Cáceres

Tél. : 06 76 88 60 83

Déchetterie

Du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h et le samedi 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Police municipale

6 rue de l'Hôtel de ville

Tél. : 02 51 94 84 06

HORS COMMUNE

Communauté de Communes Vie et Boulgogne

24 rue des Landes - Le Poiré-sur-Vie

Tél. : 02 51 31 60 09

Ordures ménagères : 02 51 31 67 33

Espace France services

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h30.

26 Rue Georges Clemenceau à Palluau

Tél. : 02 51 98 51 21

msap@vieetboulgogne.fr

Gendarmerie nationale du Poiré-sur-Vie

2 rue de la Lisière - Le Poiré-sur-Vie

Tél. : 02 51 31 82 34

Médecin de garde

Nuit, week-end, jours fériés

Tél. : 02 51 44 55 66

Pour toute urgence : 17

Pompiers : 18

CONTACTS

Enfance jeunesse

Accueil de loisirs municipal "Chouette et cie"

Inscriptions à l'accueil de loisirs
le vendredi de 14h à 17h30

24 rue du Bourg aux Moines

85190 AIZENAY

Tél. : 02 51 98 02 02

accueil.loisirs@mairie-aizenay.fr

Antenne Jeunesse

Périodes scolaires

• Mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h

• Mercredi et samedi de 14h à 18h

• Vendredi de 19h à 22h

Périodes de vacances scolaires

• Mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les horaires peuvent varier en fonction du programme d'animations.

10 rue Sainte Barbe

Tél. : 02 51 94 74 40

antenne.jeunesse@mairie-aizenay.fr

Association des assistantes maternelles "Les P'tits Patapons"

Permanence les samedis des semaines paires de 10h à 11h30.

Accueil de loisirs municipal

24 rue du Bourg aux Moines

Tél. : 07 68 86 31 71

association@lesptitpatapons.fr

Familles rurales

Tél. : 07 68 64 80 64

famillesruralesaizenay@gmail.com

Le Multi-Accueil "Les Petits Moineaux"

Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

1 impasse des Petits Moineaux

Tél. : 02 51 48 31 71

lespetitsmoineaux@mairie-aizenay.fr

Maisons des Assistantes Maternelles

• "Au bois enchanté"

10 rue Georges Bonneau

Tél. : 06 17 40 02 37 - 06 27 37 20 11

• "Aux pays des rêves"

7 impasse de l'Hermine

Tél. : 06 22 80 85 39 - 06 78 52 21 96

• "Les copains câlins"

42 rue du Lavoir

Tél. : 06 63 68 86 23 - 06 86 99 36 25

06 26 46 04 48

• "La maison des marins"

5 rue des Charmilles

Tél. : 07 87 09 62 07 - 06 50 85 36 49

06 87 67 09 12

• "Les P'tits Loulous"

7 impasse Baudelaire

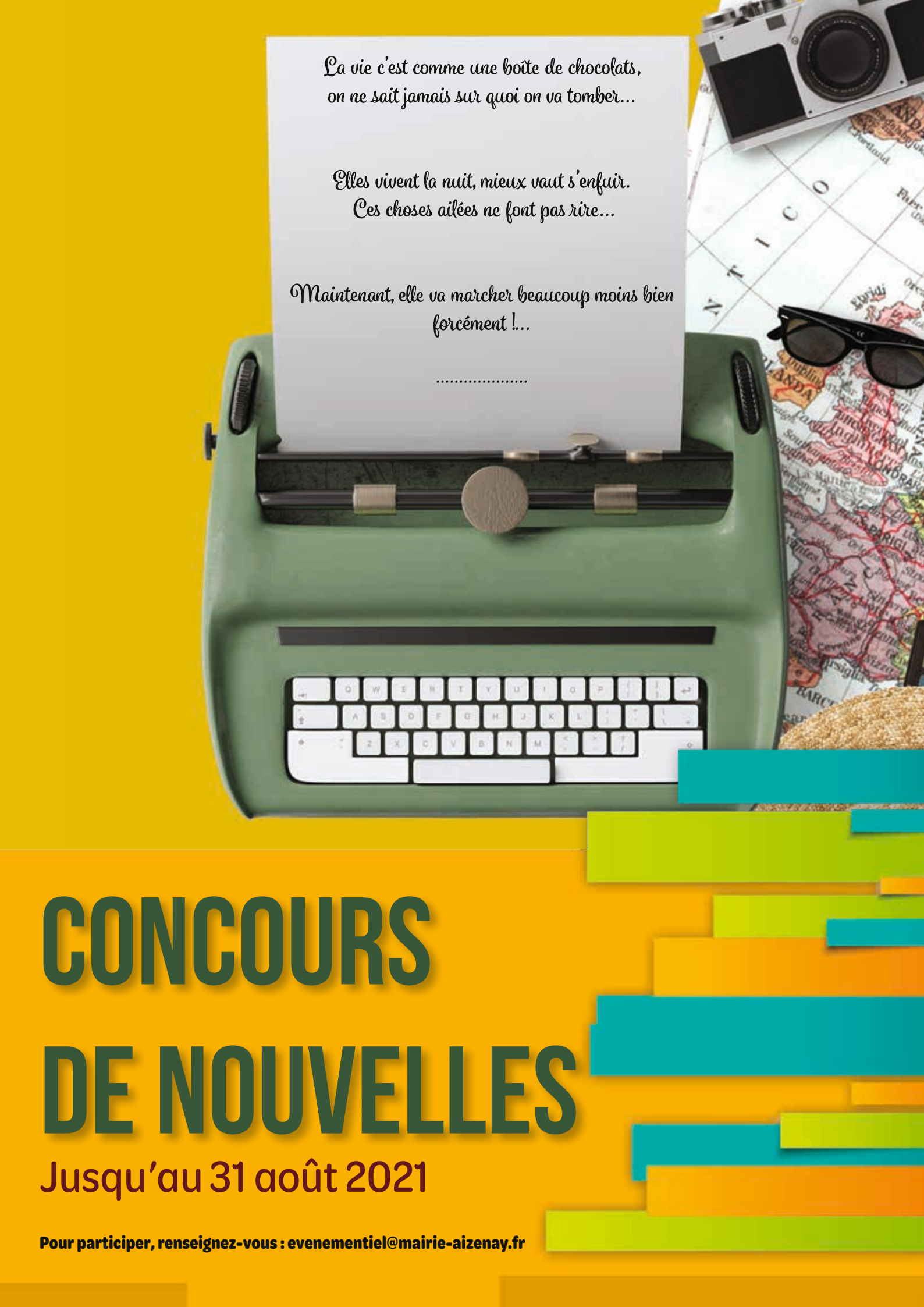
Tél. : 02 44 40 49 18

Relais Assistantes Maternelles

Permanences à la C.C.V.B.

Tél. : 02 51 31 93 18

ram.ouest@vieetboulgogne.fr



*La vie c'est comme une boîte de chocolats,
on ne sait jamais sur quoi on va tomber...*

*Elles vivent la nuit, mieux vaut s'enfuir.
Ces choses ailées ne font pas rire...*

*Maintenant, elle va marcher beaucoup moins bien
forcément !...*

.....

CONCOURS DE NOUVELLES

Jusqu'au 31 août 2021

Pour participer, renseignez-vous : evenementiel@mairie-aizenay.fr